



Info-rentree

2025-2026

Ce bulletin d'information contient des renseignements importants sur la vie de l'école, **nous vous invitons à le conserver.**

École Gabrielle-Roy : 500, Marie-C.-Daveluy
Boisbriand (Québec) J7G 3G7
Tél. : 450 433-5380

Horaire de l'école

Notre horaire pour l'année scolaire 2025-2026 est de 8 h 40 à 15 h 50.

La journée se déroule de la façon suivante :

Période	Heure
Entrée des élèves sur la cour, début de la surveillance et fin du SDG	8 h 35
Cloche : Déplacement et entrée des élèves vers les classes	8 h 40
1^{re} période	8 h 45 à 9 h 45
2^e période	9 h 45 à 10 h 45
Récréation	10 h 45 à 11 h 05
3^e période	11 h 05 à 12 h 05
Dîner	12 h 10 à 13 h 25
4^e période	13 h 25 à 14 h 30
Récréation	14 h 30 à 14 h 50
5^e période	14 h 50 à 15 h 50
Cloche, déplacement et départ des autobus	15 h 50 à 16 h 00

Quelques précisions

Tous les élèves doivent être sur la cour de l'école entre **8 h 35 et 8 h 40.**

Pour les matins « jour de pluie » : La surveillance est assurée de 8h35 à 8h40 seulement, comme chaque matin. La différence lors d'une journée de pluie, c'est qu'aucun adulte ne sort lorsqu'il pleut, ils reçoivent leurs élèves à la porte de leur classe puisque les enfants entrent en continu durant 5 minutes et seulement à partir de 8h35.

SERVICE DE GARDE ET SERVICE DE DÎNEURS

L'école Gabrielle-Roy offre à sa clientèle un service de garde et une surveillance pour les dîneurs à l'école.

Pour toutes questions communiquer avec la technicienne en service de garde :

Technicienne du service de garde : **Stéphanie Alary**

Courriel : **stephanie.alary@cssmi.qc.ca**

Téléphone : **450-433-5380, poste 1**

Horaire du service de garde

6 h 30 à 17 h 30

Horaire du dîner

12 h 10 à 13 h 25

Les élèves qui dînent à la maison peuvent revenir sur la cour à partir de 13 h 15 seulement.

Pour nos élèves dîneurs régulier à l'école

La directrice exige toujours un billet écrit des parents pour les enfants qui doivent exceptionnellement dîner à l'extérieur, même les plus vieux!

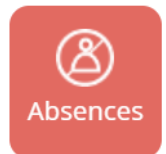
ABSENCES OU RETARDS DE VOTRE ENFANT



Vous devez **toujours** aviser l'école lorsque votre enfant s'absente ou est en retard **AVANT 8h30 le matin**, ne pas écrire de courriel aux enseignants (cela est optionnel). Ne pas écrire de courriel aux secrétaires non plus.

COMMENT ? :

UNE SEULE MANIÈRE : sur le *Portail parents Mozaik* (<https://portailparents.ca/accueil/fr/>). En cliquant sur la « pastille » de couleur rouge nommée « Absences ».



****Ne pas oublier d'écrire le motif de l'absence.**

LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRES MINUTES !

La sécurité de vos enfants est notre priorité ! Pour éviter une erreur, ***exceptionnellement, si vous avez à faire une modification concernant la sortie des classes de votre enfant, l'école peut accepter selon les conditions suivantes : par téléphone AVANT 14 h 30 ET après avoir parlé avec la secrétaire de l'école.***

Voici l'horaire pour rejoindre le secrétariat de l'école :



450-433-5380, poste 3
de 8 h 25 à 12 h 15 et de 13 h 25 à 16 h 15

Dans le quotidien, nous vous demandons de nous aviser **par écrit par le biais de l'agenda de votre enfant ou un mémo sur papier ou encore mieux, par courriel à l'enseignant ET Stéphanie Alary** de tout changement concernant le dîner, le service de garde, la surveillance des dîneurs, une gardienne ou le transport.

ASSIDUITÉ À L'ÉCOLE

La directrice accorde une attention importante à la ponctualité des élèves ainsi qu'à l'assiduité.

Chaque enfant doit être sur la cour entre 8h35 et 8h40, les élèves entrent tous par les portes de la cour d'école. Et les portes sont fermées et barrées vers 8h45.

Le matin, si l'arrivée est après 8h45 c'est un retard, et l'élève doit passer par le secrétariat.

Le midi, si l'arrivée est après 13h25, c'est un retard.

En respect de l'obligation de fréquentation scolaire, la direction pourrait intervenir selon la situation.

CHANGEMENTS AU DOSSIER DE VOTRE ENFANT

Vous devez nous aviser de tout changement concernant vos coordonnées (téléphone, adresse, courriel) au dossier de votre enfant en communiquant avec le secrétariat.

VOYAGES ET CONGÉS DURANT LES JOURS DE CLASSE

Veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école pour toute demande concernant une absence long terme de votre enfant durant des jours de classe, la demande sera transmise à la direction.

Nous vous rappelons que l'école est obligatoire pour tout élève inscrit à l'école et que cette fréquentation est de 180 jours d'école.



VISITES À L'ÉCOLE

Si vous souhaitez rencontrer un membre du personnel de l'école, nous vous demandons de prendre un rendez-vous par courriel (prenom.nomdefamille@cssmi.qc.ca) Le nom de tout le personnel de l'école est sur le site internet de l'École Gabrielle-Roy, dans la section *École* et ensuite dans *Équipe-École*.

S'il s'agit de venir chercher votre enfant à la cloche, à la fin des classes, le parent doit attendre à l'entrée principale, près du secrétariat pour le préscolaire ou en arrière près de la clôture de la cour d'école, pour le primaire.

Il est important pour des raisons de sécurité de connaître toutes les personnes qui circulent dans l'école. Dans les heures de classe, veuillez toujours vous présenter au secrétariat quand vous entrez dans l'école S.V.P. Aucune personne non autorisée ne doit circuler dans l'école.

MALADIES CONTAGIEUSES

Afin de prévenir les situations problématiques, nous rappelons aux parents qu'il est important de nous aviser lorsque votre enfant a une maladie contagieuse comme : pédiculose (poux), influenza, gastro, coqueluche, oxyures, impétigo, scarlatine, Covid 19, streptocoque, etc. Pour qu'un suivi soit fait auprès de la santé publique si nécessaire.



ALLERGIES ALIMENTAIRE



Nous prenons au sérieux les cas d'allergies à l'école. Si un enfant présente des allergies dans la classe de votre enfant, nous solliciterons une collaboration plus étroite de votre part, puisqu'une mesure devra être mise en place. Nous favorisons toujours d'éviter des aliments contenant des arachides à titre préventif.

OBJETS PERDUS

Il est essentiel d'identifier les objets et vêtements de votre enfant.

Les objets perdus sont regroupés dans une armoire près du local du service de garde.

Tous les objets perdus non réclamés sont envoyés, 3-4 fois par année, à une œuvre de charité de la région.

INTERDICTION DE STATIONNER

Il est strictement interdit de stationner son auto dans le débarcadère des autobus pendant les heures de classe.

Ainsi que 30 min avant le début des classes et 30 min après.



De plus, nous vous demandons de **NE PAS** utiliser le stationnement de l'école qui est réservé au personnel de l'école.



Merci!!!



RÈGLES SUR LA CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE (MATIN ET FIN DES CLASSES)

Nous vous demandons de porter une attention particulière à cette section.

Ne pas se conformer à ces directives pourrait compromettre la sécurité des élèves et entraîner une contravention.

- **Les parents à pied**: interdit de circuler devant les autobus.
- 3 zones parents (**panneaux Bleus**) pour attendre votre enfant si vous êtes à pied (NE PAS SE STATIONNER DANS LES DÉBARCADÈRES, ce ne sont pas des stationnements). Informez-le de la zone où vous souhaitez qu'il vous retrouve!
- Attention! Le stationnement est réservé au personnel.
- Débarcadère des autobus et berlines : SVP respectez les heures indiquées sur le gros **panneau rouge**. Nous utilisons fréquemment l'espace le jour.

LES DÉBARCADÈRES (en voiture)

- Sur la rue Marie-Claire-Daveluy Maternelle- 1ère-2e et 3e année

Le matin, les parents sont priés d'utiliser le débarcadère parent et **de rester dans la voiture**. Habituez vos enfants à emprunter le trottoir vers la cour (Rue Marie-Claire Daveluy) **et quitter** pour laisser la place à un autre parent.

- Sur la rue Jean-Duceppe : 4e- 5e- 6e année (il y a un accès à la cour pour les élèves)

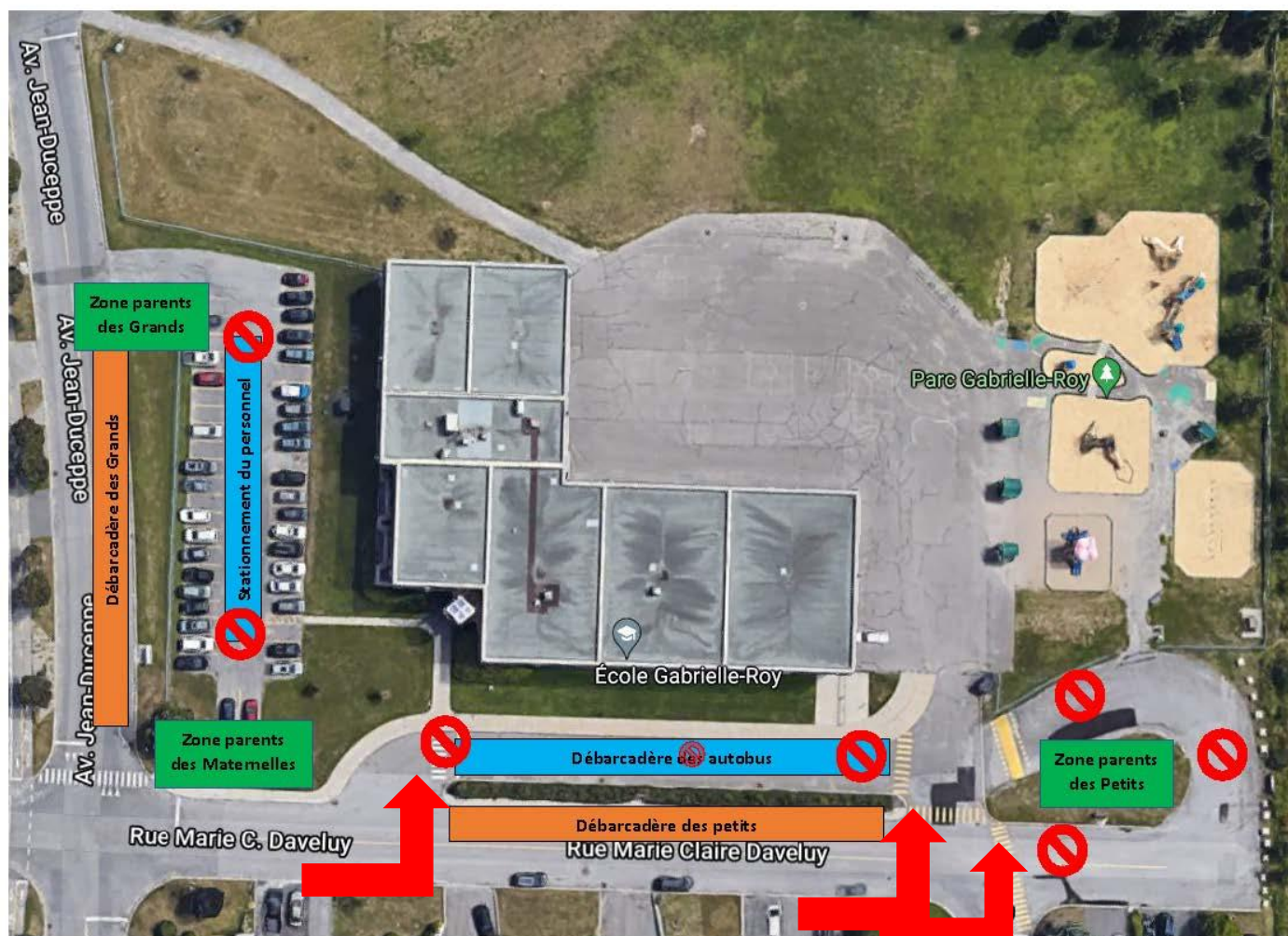
Pour améliorer la circulation du matin, les parents sont priés d'utiliser le débarcadère parent de la rue Jean-Duceppe. Les parents sont priés **de rester dans la voiture et quitter** pour laisser la place à un autre parent.

Dans le débarcadère, en fin de journée, vous pouvez attendre votre enfant dans la voiture, ne pas sortir du véhicule pour aller l'attendre dans les zones parents, si vous voulez faire cela, il faut aller vous stationner autre part que dans les débarcadères. (*Si vous avez des enfants plus jeunes, vous pourrez prendre tous vos enfants via le débarcadère Marie-Claire Daveluy).

Il est important de se rappeler que ces mesures ne remplaceront jamais la nécessaire vigilance des conducteurs et l'importance de respecter la limite de vitesse en zone scolaire.

**** Vos enfants doivent être sur la cour d'école à 8h35 EN TOUT TEMPS, tout au long de l'année. Leur entrée doit être fait par les portes sur la cour d'école, et NON à l'entrée principale de l'école (le secrétariat).**

Le déroulement est comme suit : jusqu'à 8h40, ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'élève et d'adulte sur la cour, les élèves entre tous par la cour, et non par l'entrée principale, vous devez donc laisser vos enfants à cet endroit tant et aussi longtemps qu'il y a des adultes sur la cour. **



Il est très important de laisser les passages piétonniers **DÉGAGÉS**.

Si vous voulez marcher avec votre enfant jusqu'à la cour d'école, vous devez vous stationner dans les rues avoisinantes, et non dans les débarcadères. Ceux-ci sont pour **déposer** l'enfant seulement, après vous quitter, pour laisser la place à d'autres voitures.

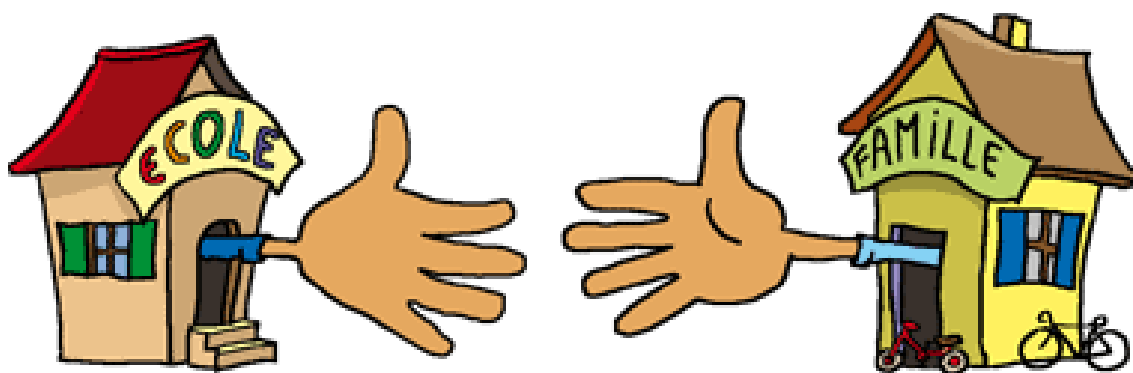
Relation école-famille

Une bonne communication et une relation de confiance entre l'école et la famille sont nécessaires à la vie scolaire. La recherche démontre qu'une coopération efficace est considérée comme un des éléments majeurs pour favoriser la réussite et la persévérance des élèves. Les avantages sont nombreux, non seulement pour l'élève lui-même, mais aussi pour les parents et les enseignants.

Les relations que partage l'école avec les familles et la communauté ont une influence sur le climat scolaire et relationnel, dans la classe et à l'école, ainsi que sur les apprentissages de l'enfant.

La communication et la collaboration de l'école avec les familles peuvent prendre diverses formes. Entre autres, l'agenda scolaire ou le « facteur » permet l'échange d'informations ayant trait à la vie quotidienne : remarques, annonces occasionnelles, avis d'absences ou de sanctions, etc. De plus, des entretiens individuels entre parents et le ou les enseignants favorisent de meilleures connaissances et communication de ce que vit l'enfant à l'école et dans sa famille.

Il ne faut pas hésiter à entrer en contact avec l'enseignant de son enfant dès que certaines interrogations émergent.



SAVIEZ-VOUS QUE...

La routine, c'est important lors de la rentrée scolaire ?

L'année scolaire 2025-2026 sera lancée sous peu. Cette période fébrile exige pour les parents de nombreux préparatifs. Le retour à la routine habituelle est en effet très important pour permettre à votre enfant de partir sur le bon pied l'année scolaire. Cette routine présente un rythme bien différent vécu pendant les vacances ! Qu'il entre au préscolaire, au primaire ou au secondaire, votre enfant a besoin d'être encadré pour réussir en classe.

Pour développer de bonnes habitudes

À partir d'une routine régulière et constante, les enfants pourront développer de bonnes habitudes, essentielles pour renforcer leur sentiment de stabilité et d'équilibre de vie. Cette routine peut varier selon le mode de vie des familles, les besoins spécifiques et l'âge des enfants.

- Horaire précis à suivre en semaine
(Lever, déjeuner, collation, loisir, souper, devoir, leçon, bain, coucher)
- Tâches à respecter par les enfants
(Habillage, brossage des dents, préparation du lunch avec le parent, etc.)
- Saine alimentation
(Fruits, légumes, protéines, etc.)
- Sommeil réparateur
(Coucher tôt pour se réveiller en forme)

Bonne rentrée 2025-2026

Les membres du personnel du Centre de service scolaire des Mille-Îles sont fiers et bien préparés à faire réussir tous les élèves. Ils souhaitent aux parents et aux élèves une excellente année scolaire !